



Collège Ellis

ENGAGEMENT - DÉPASSEMENT - SERVICE

**FORMULAIRE DE DEMANDE DE RÉVISION DE NOTES
DRN-CE-DR/TR**

En conformité avec la *Politique institutionnelle dévaluation des apprentissages (PIEA)*, article 7.4, un étudiant peut en tout temps, en cours de session, s'adresser à son enseignant pour demander des explications concernant la note obtenue à un examen ou à un travail. La démarche consiste à une révision de la copie d'examen ou le travail réalisé afin de s'assurer de l'exactitude de la correction et de son équité au regard des copies ou travaux des autres étudiants. Il ne s'agit pas d'une demande d'obtention de la note de passage mais bien d'une révision de la sanction de l'évaluation.

Une demande de révision de note en cours de session est sous la responsabilité de l'enseignant.

Pour une demande de révision de notes de fin de session, l'étudiant doit compléter le présent formulaire DRN-CE-DR/TR et le déposer au bureau de la registraire, au plus tard 10 jours après la date limite de remise de notes indiquée au calendrier scolaire. Après ce délai, aucune demande de révision de notes ne sera considérée. La réponse à la demande sera rendue dans les 5 jours ouvrables suivants.

Nom de l'étudiant : _____

Programme d'études : _____

Cours pour lequel la révision est demandée : _____

Nom de l'enseignant : _____

Résultat obtenu : _____

Session : Automne _____ Hiver _____ Été _____

Campus de Drummondville _____ Campus de Trois-Rivières _____

Justification de l'étudiant concernant la demande de révision du résultat obtenu, aspects de la correction considérés erronés

Signature de l'étudiant :

Date de la demande :

Verdict du comité de révision (dans les 5 jours ouvrables suivant le dépôt de la demande)

Signature du directeur des études :

Date de la réponse :